

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
213^{ÈME} REUNION
22 DECEMBER 2009
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/COMM.1(CCXIII)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE DE LA 213^{ème} REUNION
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), lors de sa 213^{ème} réunion, tenue le 22 décembre 2009, a examiné le rapport de sa mission effectuée par le Conseil au Soudan, du 23 au 25 novembre 2009, et a adopté la décision qui suit:

Le Conseil:

1. **Prend note** du rapport [PSC/PR/(CCXIII)] sur la mission sur le terrain effectuée par le Conseil au Soudan, du 23 au 25 novembre 2009;
2. **Souligne** la nécessité de redynamiser la mise en œuvre de l'Accord de paix global (CPA) et d'accélérer le processus de reconstruction post-conflit et de développement socio-économique au Sud Soudan. A cet égard, le Conseil **souligne** l'importance du Comité ministériel de l'UA sur la reconstruction post-conflit du Soudan et **encourage** ledit Comité à intensifier ses efforts;
3. **Souligne**, au vu des défis liés aux élections générales d'avril 2010 et au référendum prévu au début de l'année 2011, la nécessité pour l'UA d'accélérer la mise en œuvre des recommandations du Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur le Darfour (GUAD), conformément à la décision adoptée par le Conseil lors de sa 207^{ème} réunion tenue au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement à Abuja, au Nigeria, le 29 octobre 2009;
4. **Exprime sa préoccupation** face au manque de confiance persistant entre le Parti du Congrès National (NCP) et le Mouvement de libération du peuple du Soudan (SPLM) dans la mise en œuvre du CPA, état de fait qui affecte les préparatifs du référendum prévu pour début 2011. A cet égard, le Conseil **souligne** la nécessité pour l'UA et l'IGAD, avec l'appui de la communauté internationale, d'entreprendre des démarches pour renforcer la confiance entre les deux parties;
5. **Prend note** des difficultés rencontrées par le Soudan dans la mise en œuvre du CPA et en ce qui concerne les prochaines élections prévues en avril 2010, ainsi que dans les préparatifs pour le référendum. A cet égard, le Conseil **décide** de créer un Comité ad hoc sur le Soudan pour aider à relever ces défis. Le Conseil **décide, en outre**, d'entreprendre des missions au Soudan en appui au processus de paix dans ce pays;
6. **Demande** au Président de la Commission de lui soumettre des rapports réguliers sur la situation au Soudan;
7. **Décide** de rester saisi la question.

2009

Communique

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2321>

Downloaded from African Union Common Repository